

ASDIWAL

Revue genevoise d'anthropologie
et d'histoire des religions



N°12
Genève
2017

ASDIWAL

Revue genevoise d'anthropologie
et d'histoire des religions

Numéro 12 – 2017

DIRECTION

DANIEL BARBU, FRANCESCO MASSA, PHILIPPE MATTHEY, NICOLAS MEYLAN

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

MÉLANIE LOZAT

COMITÉ SCIENTIFIQUE

NICOLE BELAYCHE, CORINNE BONNET, PHILIPPE BORGEAUD, RENAUD GAGNÉ,
VINCENT GOOSSAERT, CRISTIANO GROTANELLI †, EDUARD IRICINSCHI, DOMINIQUE JAILLARD,
BRUCE LINCOLN, ALAIN MONNIER †, MARIA PATERA, GABRIELLA PIRONTI,
FRANCESCA PRESCENDI MORRESI, GUY G. STROUMSA, CHRISTOPH UEHLINGER,
YOURI VOLOKHINE

COMITÉ DE RÉDACTION

DANIEL BARBU, CHLOÉ BERTHET, VIOLAINE DUC, MÉLANIE LOZAT, FRANCESCO MASSA,
PHILIPPE MATTHEY, SARA PETRELLA, JULIETTE SALZMANN, NICOLAS MEYLAN,
AURÉLIE SCHNEIDER, AURORE SCHWAB, MARIE VOIDE, SONIA VOINEA

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

CÉDRIC SIEGENTHALER

WEBMASTER

DENIZ ATEŞ

REVUE PUBLIÉE AVEC LE SOUTIEN DE

Société Suisse pour la Science des Religions
Unité d'histoire des religions, Université de Genève
Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales
Loterie Romande

ASDIWAL

CORRESPONDANCE

c/o Unité d'histoire
des religions
Université de Genève
2, rue de Candolle
CH-1211 Genève 4

www.asdiwal.ch
info@asdiwal.ch

ISSN 1662 4653

ISBN 978-2-9700939-4-7

Format: 24x17 cm

Pagination: 226 pages

Imprimerie SEPEC
à Péronnas (France)

Revue genevoise d'anthropologie et d'histoire des religions

est une publication scientifique avec comité de lecture. Tous les textes proposés seront soumis à l'évaluation du Comité scientifique. Ils doivent répondre aux normes éditoriales disponibles à l'adresse www.asdiwal.ch. Les propositions peuvent être envoyées sous format électronique à l'adresse info@asdiwal.ch. La revue peut accueillir, dans ses numéros thématiques, des actes de colloque. La revue ASDIWAL, émanation de la Société genevoise d'histoire des religions, paraît chaque année depuis 2006. Son siège est établi à l'Université de Genève, Faculté des lettres, Unité d'histoire des religions.

Sommaire

Entretiens	BERNARD FAURE _____	7
	RUSSEL McCUTCHEON _____	23
<hr/>		
Études		
MONIKA AMSLER	How Could Religion Become A Category? Accounting for Classical and Fuzzy Logic in the Conceptualization of Religion _____	37
MOSHE BLIDSTEIN	Swearing by the Book: Oaths and the Rise of Scripture in the Roman Empire _____	53
CORINNE BONNET	Le vin et « les vrais rois ». Approche comparée du lien entre ivresse et transmission du pouvoir _____	73
MAGALI BOSSI	Les mandéens selon les voyageurs français du xvii ^e siècle _____	93
PIERRE VESPERINI	La culture antique était-elle une « culture de la transmission » ? Façons grecques et façons romaines de faire passer les savoirs _____	113
AMÉLIE WARD	L'argile absorbe notre chagrin. La revivification du rituel indigène <i>Kopi Mourning Cap</i> à Melbourne _____	135
<hr/>		
Notules d'histoire des religions		
YOURI VOLOKHINE	Septième série (§30 à 33) _____	153
<hr/>		
Recherche		
SARA PETRELLA	Dieux en métamorphose: Regards croisés sur la <i>Mythologie, c'est-à-dire Explication des fables</i> (Lyon, 1612) _____	175
AURORE SCHWAB	L'émergence de la norme internationale sur le « crime d'honneur » dans la perspective de l'histoire des religions _____	181
<hr/>		
Comptes rendus		185

ANTON ALVAR NUÑO, *Cadenas invisibles. Los usos de la magia entre los esclavos en el Imperio romano*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2017 (Thomas Galoppin); CORINNE BONNET, VINCIANE PIRENNE-DELFORGE, GABRIELLA PIRONTI éd., *Dieux des Grecs, dieux des Romains. Panthéons en dialogue à travers l'histoire et l'historiographie*, Bruxelles – Rome, Institut Historique Belge de Rome, 2016 (Fritz Graf); BERNARD CHAPAIS, *Aux origines de la société humaine. Parenté et évolution*, Paris, Seuil, 2017 (Christophe Lemardelé); GUILLAUME DUCOEUR, CLAIRE MUCKENSTURM-POULLE dir., *La transmigration des âmes en Grèce et en Inde anciennes*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2016 (Philippe Bornet); VINCENT GOOSSAERT, *Bureaucratie et salut. Devenir un dieu en Chine*, Genève, Labor et Fides, 2016 (Chloé Berthet); MICHAEL KONARIS, *The Greek Gods in Modern Scholarship: Interpretation and Belief in Nineteenth and Early Twentieth Century Germany and Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2016 (Nicolas Meylan); ADAM KNOBLER, *Mythology and Diplomacy in the Age of Exploration*, Leiden – Boston, Brill, 2017 (Philippe Borgeaud); VALERIA PIANO, *Il papiro di Derveni. Tra religione e filosofia*, Firenze, Leo S. Olschki, 2016 (Anaïs Marchiando); VERITY PLATT, *Facing the Gods. Epiphany and Representation in Graeco-Roman Art, Literature and Religion*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016² et GEORGIA PETRIDOU, *Divine Epiphany in Greek Literature and Culture*, Oxford, Oxford University Press, 2015 (Anne-Françoise Jaccottet); ANNE-CAROLINE RENDU LOISEL, *Les chants du monde. Le paysage sonore de l'ancienne Mésopotamie*. Avec un appendice d'Ariane Thomas, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2016 (Doralice Fabiano); ANDREA ROTA, *La religion à l'école. Négociations autour de la présence publique des communautés religieuses*, Zurich – Genève, Seismo, 2017 (Camille Gonzales); NICKOLAS P. ROUBEKAS, *An Ancient Theory of Religion. Euhemerism from Antiquity to the Present*, New York – Londres, Routledge, 2016 (Philippe Borgeaud); GUY G. STROUMSA, *Religions d'Abraham. Histoires croisées*, Genève, Labor et Fides, 2016 (Christophe Lemardelé); SHARON WEISSER, NALY THALER éd., *Strategies of Polemics in Greek and Roman Philosophy*, Leiden – Boston, Brill, 2016 (Andrei Timotin).

de statues de culte (*mīs-pī*), de consécration d'instruments musicaux (rituel du prêtre-*kalū*) ou de certains sacrifices animaliers. Ces deux typologies de grondement, restant incompréhensibles à ceux qui assistent au rituel, suggèrent l'idée d'un langage puissant, qui se détache de l'ordinaire et qui rend l'officiant capable de communiquer directement avec les dieux en le présentant comme le détenteur d'une parole efficace.

Un appendice iconographique, dû à Ariane Thomas, conservatrice au Louvre, et accompagné par de nombreuses planches en couleur, reprend utilement les questionnements centraux du livre, en donnant au lecteur un aperçu de l'univers sonore mésopotamien à travers des images provenant notamment des bas-reliefs et des sceaux-cylindres du I^{er} millénaire.

Le livre d'Anne-Caroline Rendu Loisel, qui a d'abord le mérite de rendre accessible un grand nombre de sources peu connues des non-spécialistes, réussit l'objectif de recréer sans simplifications un univers sonore pourtant si éloigné de notre perception. Au-delà de l'effort impressionnant de catalogage lexicographique et de systématisation sémantique des termes renvoyant aux sons en acadien, le point fort de ce travail est méthodologique et consiste dans la capacité de mélanger les apports des différentes disciplines sans pour

autant s'éloigner d'une approche philologique rigoureuse. Les compétences linguistiques de l'auteur lui permettent en fait de décortiquer les sources pour mettre en lumière la complexité culturelle des termes appartenant à la sphère sonore, et de montrer comme chacun peut renvoyer à une multitude de contextes sociaux, domestiques ou publics, à des circonstances religieuses diverses ainsi qu'à des récits « mythologiques ». Parmi les résultats les plus innovants de ce travail, on ne manquera pas de mentionner l'idée qu'en Mésopotamie la perception sonore ne peut pas être séparée des autres sens, notamment la vue, le toucher et l'odorat. Par exemple, un cri ou la voix d'un instrument musical peuvent être « éclatants », un croassement peut être « brûlant », les bruits utilisés dans les rituels doivent être accompagnés d'effets visuels et olfactifs pour être efficaces. Pour arriver à comprendre le « paysage sonore de l'ancienne Mésopotamie » il faut donc sortir du cadre rigide des cinq sens codifiés par la tradition classique depuis Aristote et se plonger dans un univers que l'on n'hésite pas à qualifier de « synesthétique », et qu'on ne pourrait pas appréhender correctement sans procéder à un questionnement véritablement anthropologique.

DORALICE FABIANO

ANDREA ROTA, *La religion à l'école. Négociations autour de la présence publique des communautés religieuses*, Zurich et Genève, Seismo, 2017, 155 p., ISBN 978-2-88351-078-4.

La plupart des cantons suisses ont connu ces dernières décennies des réformes de l'enseignement religieux scolaire. Ces cantons connaissaient en la matière des situations variées : enseignement religieux prévu au programme sous la responsabilité d'une Église reconnue (TI, SH), ou sous la responsabilité conjointe d'une Église reconnue et de l'État (BE-VD), pas d'enseignement religieux au pro-

gramme mais mise à disposition des locaux scolaires aux Églises disposant d'une reconnaissance étatique (GE-NE). Les réformes ont eu tendance à uniformiser ces situations en transformant cet enseignement en un enseignement non confessionnel, sous la responsabilité de l'État, et visant à transmettre des connaissances sur la pluralité des traditions religieuses. Andrea Rota a consacré à cette

question une partie de sa thèse de doctorat¹ et plusieurs publications incontournables dans ce domaine, par ailleurs peu étudié en Suisse².

Ce livre correspond au deuxième volet de la thèse de l'auteur, soutenue en novembre 2011 à l'Université de Fribourg. Il s'intéresse à la manière dont les acteurs religieux institutionnels se positionnent par rapport aux réformes de l'enseignement religieux. Le propos est d'examiner les enjeux que le nouveau modèle d'enseignement représente pour les communautés religieuses en Suisse. Cette étude de cas permettant de tirer des conclusions plus larges sur la façon dont elles se situent dans l'espace public et dans leurs relations à l'État.

Une quarantaine d'entretiens sous-tendent l'étude. Ils ont été réalisés entre 2007 et 2011 auprès des responsables et enseignants chargés de l'enseignement religieux au sein de différentes communautés des cantons de Fribourg, Tessin, Vaud, et Neuchâtel. L'échantillon comporte à la fois des membres de communautés présentes de longue date dans ces cantons et d'implantation récente, des membres de groupes actifs et passifs dans les débats publics sur l'enseignement religieux, des membres de communautés religieuses reconnues et non reconnues, présentes ou non dans le cadre scolaire.

De ces entretiens, l'auteur dégage trois types de conceptions distinctes de l'enseignement religieux qu'il identifie à des « porteurs typiques » : 1) les « Églises traditionnelles », qui sont les Églises historiquement dominantes dans les cantons étudiés, à savoir l'Église catholique au Tessin et dans le canton de Fribourg, et l'Église réformée à Neuchâtel et Vaud 2) les « minorités mobiles » qui regroupent des communautés issues de l'immigration récente (surtout musulmanes mais aussi chrétiennes orthodoxes) ou historiquement minoritaires,

souhaitant s'assurer plus de visibilité auprès des institutions publiques et tentant de (re)négocier leur position sociale et institutionnelle par le biais d'une présence à l'école 3) les « minorités établies », qui rassemblent des communautés reconnues par l'État mais historiquement minoritaires dans leur canton, des minorités chrétiennes (Églises orthodoxes, Églises évangéliques libres, Témoins de Jéhovah) et non chrétiennes (communautés israélites) ayant la particularité de ne pas remettre en question leur rapport à la sphère publique et de ne pas revendiquer d'accès à l'école.

Les discours de ces porteurs typiques sont comparés à partir de 4 catégories d'analyse : la manière dont ils envisagent l'ensemble des moments de formation organisés par leur communauté (ce que l'auteur appelle l'« économie de l'enseignement religieux »), ce qu'ils pensent de l'intervention de l'État dans la mise en place d'un nouvel enseignement en matière de religions, leurs rapports à l'école, et leurs conceptions de la religion. Si l'auteur, en s'inspirant de Max Weber, s'oriente vers une typologie identifiant des porteurs typiques, c'est qu'il observe que les différentes représentations au sujet de l'enseignement religieux à l'école ne dépendent ni de l'appartenance religieuse des interlocuteurs, ni entièrement du statut juridique de leur communauté dans le canton. Rota identifie en revanche un lien entre certaines conceptions de l'enseignement religieux et les besoins et intérêts relatifs au statut social de la communauté d'appartenance, statut qui peut varier d'un canton à l'autre. Ainsi, les interlocuteurs du type « Église traditionnelle » se perçoivent-ils comme des partenaires privilégiés des institutions publiques, capables d'offrir, en tant qu'« Églises nationales », leurs services à tous, et donc un enseignement religieux non

1 ANDREA ROTA, *L'enseignement religieux de l'État et des communautés religieuses. Une étude sur la présence publique des religions en Romandie et au Tessin*, Thèse de doctorat, Université de Fribourg, 2011.

2 ANSGAR JÖDICKE, ANDREA ROTA, *Unterricht zum Thema Religion an der öffentlichen Schule*, Rapport final pour le PNR58, 2010 ; ANDREA ROTA, *État des lieux des politiques de l'enseignement religieux en Suisse latine*, Lausanne, Infolio, 2015.

prosélyte. L'enjeu étant de demeurer intégrées aux institutions publiques et de maintenir une position dominante. À l'opposé, « les minorités établies » pensent l'enseignement religieux comme une initiation des jeunes aux pratiques de leur communauté et s'il a lieu à l'école, comme un prolongement des activités religieuses communautaires. L'enjeu pour elles étant la transmission à leurs jeunes d'une identité religieuse préservée et clairement délimitée. En résulte une certaine indifférence à l'égard d'un enseignement séculier en la matière. Pour « les minorités mobiles » l'enjeu est au contraire de s'affirmer en tant que partenaire des institutions, dans une perspective de reconnaissance publique. Cela passe notamment par une revendication de disposer des mêmes droits que les communautés reconnues : accéder aux locaux scolaires pour l'enseignement religieux qu'elles donnent à leurs jeunes et participer à l'élaboration des contenus du nouvel enseignement non confessionnel. Des revendications qui conduisent à marquer leur présence dans l'espace public, à s'affirmer en tant que partenaires des institutions mais aussi à s'assurer que les contenus pédagogiques sont conformes à la compréhension que la communauté a d'elle-même.

Ce qui donne toute sa richesse et sa profondeur à cette étude, c'est qu'émerge de ce terrain une image des stratégies et positionnements des communautés religieuses dans la sphère publique, au-delà du contexte de l'enseignement religieux scolaire³. L'école apparaît en effet pour les « Églises traditionnelles » comme le lieu où se joue la conservation de leur position dominante dans une société pluraliste et séculière, en tant qu'Église capable de soutenir la transmission des repères communs qui doivent servir de fondement au contrat social (argument récurrent au sujet

des réformes dans les discussions publiques). Pour les « minorités mobiles », l'école est l'un des lieux où se joue l'acquisition d'une visibilité publique et d'une reconnaissance étatique et sociale mais aussi un lieu au fort potentiel d'intégration pour la communauté comme pour ses membres. Elle n'est en revanche pas un enjeu pour les minorités établies, qui défendent une non-implication dans la sphère publique. Leur absence de l'école est ainsi jugée indifférente voire salubre pour la préservation de l'identité de la communauté.

En conclusion, l'auteur souligne de manière intéressante le pouvoir régulateur des processus de réforme qui tendent à « assimiler » les acteurs religieux minoritaires en les subordonnant à des logiques définies notamment avec le concours des Églises traditionnelles, et qui pérennisent leur position privilégiée (rôle de ces Églises dans la mise en place des réformes, dialogue interreligieux comme condition de reconnaissance, voix uniquement consultative des minorités dans les débats institutionnels). On peut regretter à ce sujet, que ne soient pas davantage développés les jeux d'influence complexes qui se tissent ici entre l'État et certaines communautés religieuses. Cela contribuerait en effet à la réflexion critique que propose l'auteur sur les théories relatives aux questions religieuses dans la sphère publique. Dans la mesure où, par une approche microsociologique, Rota entend remettre « au centre de la réflexion et de l'analyse les représentations et les motivations des acteurs sociaux en tant que sources fondamentales de leur agir social » (p. 29), il serait me semble-t-il utile de questionner aussi l'agir de l'État dans ce domaine et les logiques d'influences réciproques avec les communautés.

CAMILLE GONZALES

³ À cet égard, on lira avec intérêt en parallèle : IRÈNE BECCI, MARIAN BURCHARDT, et MARIACHIARA GIORDA, « Religious Super-Diversity and Spatial Strategies in Two European Cities », *Current Sociology* 65.1 (2017), pp. 73-91, qui définit les stratégies d'occupation de l'espace urbain des communautés religieuses de Turin et Potsdam en termes de « *place keeping* », « *place making* » et « *place seeking* ». On retrouve en effet dans les deux premières catégories les Églises traditionnelles et les minorités mobiles décrites par A. Rota.